

LIVRET DE FORMATION L3 STAPS

ÉDUCATION & MOTRICITÉ

ANNÉE 2021-2022

Responsable de formation
Caroline Cuvelier

Secrétaire pédagogique
Véronique BILLY

Secrétariat pédagogique Bât Copernic - Bureau 1S330 Tél : 01.60.95.75.79 Mail : veronique.billy@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Cité Descartes - 5 bd Descartes Champs sur Marne 77454 Marne la Vallée cedex 2
---	---

Site UFR : <https://staps.univ-gustave-eiffel.fr/>

Facebook : « UFR STAPS UGE »



Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
INFORMATIONS UTILES	4
LEXIQUE UNIVERSITAIRE	4
ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
MOODLE	5
PSTAGE	6
USAGE DU MAIL ETUDIANT.....	7
RELATIONS INTERNATIONALES	7
SERVICE MEDICAL	7
ASSISTANCE SOCIALE	8
RESTAURATION/CROUS.....	8
<i>L'Arlequin</i>	8
<i>Lavoisier Express</i>	8
<i>Le CROUS Club</i>	8
<i>La cafétéria de l'IUT à Champs-sur-Marne</i>	8
LIEUX DE FORMATIONS :.....	9
<i>Plan du campus</i> :	9
ADRESSES DES INSTALLATIONS SPORTIVES :	10
HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT	10
LE CONSEIL D'UFR.....	10
DELEGUE DE PROXIMITE	11
SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)	11
ASSOCIATION SPORTIVE (AS).....	12
BDE STAPS.....	12
SERVICE DE LA VIE ETUDIANTE (SVE).....	12
CE QU'IL FAUT RETENIR DES MCC GENERALES DE LICENCE GENERALE	13
REGLES DE COMPENSATION DANS LE CURSUS DE LICENCE	13
REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DE LICENCE	13
CONTROLE DE L'ASSIDUITE EN TD ET TP ET EN CONTROLE CONTINU	13
SECONDE CHANCE.....	14
VOTRE PROGRESSION EN LICENCE, CE QU'IL FAUT RETENIR DES MCC SPECIFIQUES DE LA LICENCE 3	
ÉDUCATION & MOTRICITE	15
REGLES DE COMPENSATION DANS LE CURSUS DE LICENCE 3 ÉDUCATION & MOTRICITE	15
CONTROLE DE L'ASSIDUITE	16
SECONDE CHANCE.....	17
AUTRES MODALITES CONCERNANT LA FORMATION	17
LA SOUTENANCE DE STAGE (MEMOIRE DE STAGE) EST CONDITIONNEE PAR LA REALISATION DU STAGE DANS SON INTEGRALITE ET PAR LE DEPOT D'UN RAPPORT DE STAGE DANS LES DELAIS FIXES PAR LE/LA RESPONSABLE PEDAGOGIQUE.	18
MAQUETTE : DETAILS DES ENSEIGNEMENTS.....	19



SEMESTRE 5 :	21
<i>Connaître et utiliser les outils numériques</i>	21
Les usages du numérique en EPS	21
DEVELOPPER UNE ARGUMENTATION AVEC ESPRIT CRITIQUE	22
Études et recherche	22
Préparation concours - UE Optionnelle	22
AGIR EN RESPONSABILITE AU SEIN DU SYSTEME SCOLAIRE	23
Formation préprofessionnelle	23
La place de l'EPS dans le système éducatif	23
MAITRISER CONCEPTS ET THEORIES SCIENTIFIQUES SUR MOTRICITE	24
Théories de l'apprentissage moteur	24
Développement des ressources biologiques	25
SE SITUER DANS L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, INSTITUTIONNEL, HUMAIN	26
Les enjeux de l'EP en France	26
<i>Mettre en œuvre l'encadrement dans les APSA</i>	27
<i>Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA</i>	27
<i>Communiquer dans une langue étrangère</i>	27
Anglais - UE optionnelle	27
SEMESTRE 6 :	28
<i>Développer une argumentation avec esprit critique</i>	28
Études et recherche	28
Recherche et innovation	28
<i>Maîtriser concepts et théories scientifiques sur motricité</i>	29
Développement des ressources	29
<i>Se situer dans l'environnement social, institutionnel, humain</i>	30
Sociologie du sport et de l'éducation	30
Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS	31
et des APSA	31
<i>Mettre en œuvre l'encadrement dans les APSA</i>	31
<i>Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA</i>	31
<i>Concevoir, mettre en œuvre, évaluer un projet éducatif</i>	32
Mémoire de stage	32
Accompagnement de stage	32
<i>Agir en responsabilité au sein du système scolaire</i>	33
Réglementation 1 ^{er} degré	33
Réglementation 2 nd degré	33

Ce livret de formation est un document pédagogique destiné à faciliter votre travail universitaire. Il vous aidera à comprendre le déroulement de votre année de formation et vous donnera une vue d'ensemble sur les enseignements qui y sont proposés et les modalités de réussite en licence.

Les informations données sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre selon l'évolution de l'offre de formation et des décisions de l'équipe de direction.



Informations utiles

Lexique universitaire

- UFR : Unité de Formation et de Recherche
- Apogée : Application dédiée à la gestion des notes
- ABI : Absence Injustifiée
- ABJ : Absence justifiée
- AJAC : Ajourné, Autorisé à Continuer dans le semestre suivant
- DEF : Défaillant
- ADM : Admis
- CM : Cours Magistral
- TD : Travaux Dirigé
- S1 : Semestre 1
- BCC : Bloc de connaissances et de compétences
- COMP : Compétences
- ECTS : Crédits européens (coefficients)
- UE : Unité d'Enseignement (matière)
- UE Libre : a pour objectif de valoriser l'investissement des étudiants dans des domaines autres que leurs études : association sportive, service civique, bénévolat dans des associations loi 1901 etc...
- MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances
- Contrôle Continu : Évaluation des enseignements qui se fait pendant les TD
- Jury : Groupe d'enseignants désignés qui se réunit pour délibérer sur les résultats obtenus par chaque étudiant en fin d'année
- Deuxième chance : session de rattrapage
- ADE : Application dédiée aux emplois du temps
- Pstage : Application dédiée à la gestion des conventions de stage
- APS : Activités Physiques et Sportives
- BDE : Bureau des Étudiants
- BU : Bibliothèque Universitaire
- CRI : Centre de Ressources Informatiques
- CROUS : Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (bourses, logement, restauration)
- ENT : Environnement Numérique de Travail
- FOAD/Moodle/Elearning : Formation à Distance/Interface sur laquelle les enseignants peuvent déposer des cours pour une consultation en ligne
- LMDE/SMEREP : Mutuelles étudiantes
- SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
- SSU : Service de Santé Universitaire
- SVE : Service de la Vie Étudiante (emploi étudiant, logement)



Environnement Numérique de Travail (ENT)

Vous pouvez consulter votre dossier étudiant directement sur votre ENT, où que vous soyez pour :

- Visualiser vos notes (dès la délibération des jurys)
- Éditer vos certificats de scolarité
- Visualiser votre cursus
- Modifier votre adresse postale

Pour cela, connectez-vous sur : <https://mondossierweb.u-pem.fr>

Votre ENT vous permet d'accéder :

- À votre compte de messagerie login@edu.univ-eiffel.fr
- À des cours en ligne liés à votre formation sur <https://elearning.univ-eiffel.fr>
- À des cours de langue en ligne (uniquement accessibles après votre inscription administrative auprès de la scolarité). Si vous avez besoin d'aide : cipen@univ-eiffel.fr
- Aux ressources de la bibliothèque numérique
- À des informations sur les relations internationales (trouver un stage à l'étranger, programmes d'échanges, bourses de mobilité, etc.)

Comment accéder à l'ENT :

- Tapez <https://ent.univ-eiffel.fr>
- Authentifiez-vous avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, fournis au moment de votre inscription

Vous avez perdu vos noms d'utilisateur et mot de passe, rendez-vous à la Direction Générale Déléguée Informatique et Numérique (DGDIN), Bureau 4B212 - 4^{ème} étage du Bâtiment Copernic tous les jours de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Pour signaler des dysfonctionnements dans les salles de cours, des problèmes d'accès aux applications : sos@edu.univ-eiffel.fr

Moodle

L'université, depuis son origine, s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication pour enrichir son offre de formation.



Elle s'appuie sur son Campus Numérique pour développer une offre de formation ouverte et à distance (FOAD) qui permette par des méthodes pédagogiques adaptées d'organiser la formation des étudiants, de manière asynchrone ou synchrone, sur place ou à distance.

Ces formations sont tout spécialement destinées aux publics dont la présence à l'université est impossible (formation continue, public international, étudiants empêchés, VAE...), pour leur permettre de suivre des formations supérieures. Elle utilise la plate-forme d'enseignement à distance Moodle.

Le service organise le C2i (Certificat informatique et Internet) pour l'ensemble de l'université.

Pour y accéder : <https://elearning.univ-eiffel.fr>

Pstage

Pstage est l'application permettant de saisir et d'éditer votre convention de stage.

Avant de saisir une convention de stage, vous devez vous assurer que votre responsable de formation a validé le stage envisagé.

Munissez-vous des informations suivantes :

Vous concernant :

- Votre qualité d'assuré social (étudiant, ayant droit, etc.)
- Votre n° de sécurité sociale
- Votre caisse d'assurance maladie
- Votre assurance responsabilité civile

Concernant l'organisme où vous effectuez votre stage en France :

- Ses coordonnées
- Son numéro de SIRET (numéro d'identité de l'entreprise à 14 chiffres)
- Son code NAF / APE (code représentant le secteur d'activité : 4 chiffres + 1 lettre)
- Son effectif
- Son statut (SARL, SA, Association, etc...)

Pour trouver le numéro de SIRET et le code NAF, vous pouvez consulter les sites suivants : www.infogreffe.fr, www.manageo.fr, ...

Pour tout stage à l'étranger, il n'est pas nécessaire d'avoir en sa possession ces informations.



Usage du mail étudiant

Le mail étudiant est **votre moyen de communication unique** avec les membres de l'université. Il vous est remis lors de l'inscription. Vous pouvez visualiser votre messagerie à travers l'ENT en appuyant sur l'enveloppe indiquant « Accéder à ma messagerie ». **Vous devez consulter votre boîte mail eiffel très régulièrement.**

Par ailleurs, il est possible de lier votre mail étudiant à votre compte mail principal en allant dans la section « Préférences », puis « Mail » et dans la partie « Réception des mails » faire suivre une copie à votre adresse principale.

Relations internationales

L'international est devenu aujourd'hui une composante indispensable dans la définition d'une stratégie universitaire. Pour preuve : les évaluations de l'AERES prennent en compte cette dimension et se prononcent sur la stratégie internationale de l'établissement. Dans ce contexte, l'objectif du Service des Relations Internationales-Enseignements (SRI-E) est de permettre aux étudiants de l'Université Gustave Eiffel d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger dans une université partenaire. Il en est de même pour les étudiants étrangers qui, sélectionnés par leur université d'origine, passeront un semestre ou deux dans notre université.

Pour ce faire, le SRI-E met en place et assure le suivi des accords et des conventions avec les institutions partenaires de l'Université Gustave Eiffel. Il organise et diffuse l'information sur la coopération internationale.

Pour plus d'informations : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/international/etudier-a-letranger/>

Service médical

Le Service de Santé Universitaire vous reçoit pour tout problème de santé, ainsi que pour les bilans systématiques, les aménagements en cas de handicap et les certificats de sport. Comme la réussite de vos études passe aussi par votre santé, RÉSUS vous aide à la préserver tout au long de votre cursus universitaire en vous proposant :

- Un accès aux soins facilité auprès de médecins généralistes de proximité
- Des consultations sans dépassement d'honoraires
- Un suivi médical de qualité et une orientation personnalisée vers des spécialistes en cas de nécessité

Service de Santé Universitaire Bât Copernic - Bureau OS490 Tél : 01.60.95.74.43 Mail : ssu@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Cité Descartes - 5 bd Descartes 77420 Champs sur Marne
--	--



Assistance sociale

Si vous rencontrez des difficultés familiales, sociales ou financières, l'assistante sociale de l'Université Gustave Eiffel peut vous guider et vous aider dans vos démarches.

Secrétariat du service social Maison de l'étudiant Aile B 1 ^{er} étage Bureaux B12 et B14 Tél : 01.60.95.70.07 Mail : patricia.buttigieg@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Maison de l'Etudiant Rue des Frères Lumières 77420 Champs-sur-Marne
---	--

Restauration/CROUS

La cité universitaire vous propose 3 restaurants universitaires, un libre-service et 5 cafétérias.

L'Arlequin

Un vaste restaurant avec 3 formules de menus au choix et une cafétéria.

Les restaurants universitaires sont ouverts de 11h30 à 14 h du lundi au vendredi au bâtiment Copernic.

Lavoisier Express

Libre-service avec Sandwichs, salades, paninis, boissons, pasta box, etc.. de 10h à 14h au bâtiment Lavoisier

Le CROUS Club

Une salle de restauration avec formules de restauration au choix et une cafétéria.

La Vente à emporter (bâtiment le Crous Club) de 11h30 à 14h au 10 Boulevard Newton, 77420 Champs-sur-Marne

La cafétéria de l'IUT à Champs-sur-Marne

1^{er} étage de l'IUT de Champs de 10 h à 14 h

Boissons chaudes et froides, formule petit-déjeuner, sandwichs, pasta box, salades...

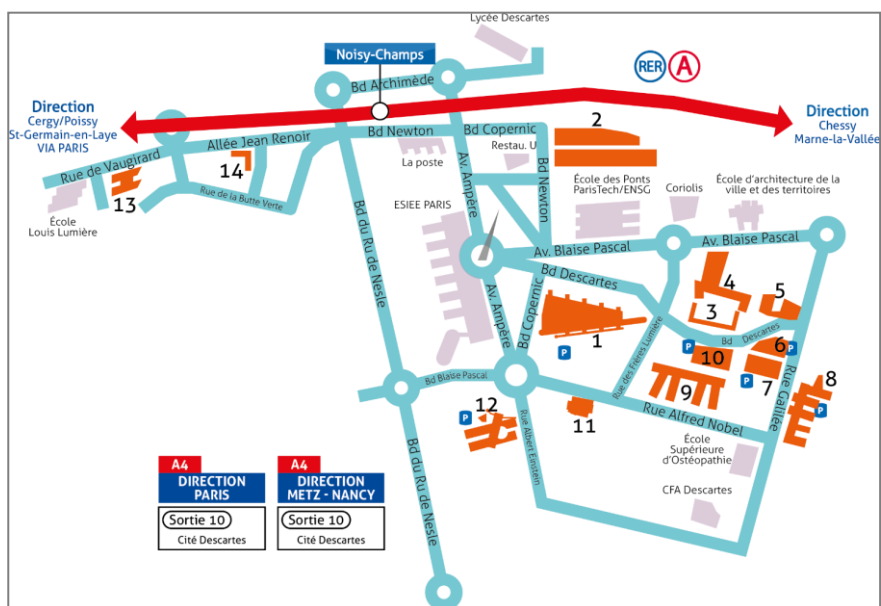
Plusieurs food-truck et points de restauration rapides sont également présents sur le campus et ses alentours.

<https://vie-etudiante.univ-gustave-eiffel.fr/vie-pratique/restauration/>



Lieux de formations :

Plan du campus :



1. **Bâtiment Copernic** : 5 bd Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue** : 14-20 bd Newton • Champs-sur-Marne
3. **Maison de l'Étudiant** : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. **Bibliothèque Georges Perec** : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. **Gymnase de la Haute Maison** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
6. **Bâtiment François Rabelais** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
7. **Bâtiment Lavoisier** : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. **Bâtiment Bois de l'Étang** : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. **Bâtiment Nobel** : rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
10. **Bâtiment Clément Ader** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
11. **Bâtiment Ada Lovelace** - Centrifugeuse : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
12. **IUT de Marne-la-Vallée**, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
13. **Bâtiment Alexandra David-Néel** : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
14. **Bâtiment Albert Camus** : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand

Adresses des installations sportives :

(Elles sont susceptibles de changer d'une année ou d'un semestre à l'autre)

Natation (Bonnet de bain obligatoire)

Centre aquatique Marne et Gondoire
35/43 rue Jean Mermoz
77400 **Lagny sur Marne**

Athlétisme

Stade Mimoun
20 rue Vauban
93160 **Noisy le Grand**

Kayak

Canoë Kayak Club de France
47 quai Louis Ferber
94360 **Bry sur Marne**

Escalade

Gymnase Descartes
Boulevard Archimède
77420 **Champs sur Marne**

Rugby

Stade du Bois de l'étang
Route de Malnoue
77420 **Champs sur Marne**

Acrosport - Danse - Basket - Badminton - Boxe - Tennis de Table

Gymnase de la Haute maison - Rue Galilée - **Champs sur Marne**
Salle de gym
Salle de danse
Salle de sports collectifs

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00
Mardi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00
Mercredi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00
Jeudi	8h00 - 12h30 /
Vendredi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00

Le conseil d'UFR

Le conseil est composé de 13 membres élus (personnels enseignants, personnels administratifs, étudiants, personnalités extérieures). Il se réunit 2 à 3 fois par an pour débattre des questions administratives, pédagogiques et financières.



Délégué de proximité

Étudiant élu qui représente sa promotion ou son groupe TD. Placé à l'interface entre les étudiants et l'ensemble des acteurs de la vie universitaire (enseignants, responsables de formation, secrétariats pédagogiques, directions de composantes, élus étudiants aux conseils de composante et aux conseils centraux, vice-président étudiant et vice-présidence adjointe vie étudiante), il participe aux réunions à l'initiative du vice-président étudiant (3 à 4 fois par an), ainsi qu'à celles des directions de composante et d'établissement (1 à 2 par an).

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Un service qui permet aux étudiants la pratique de nombreux sports et loisirs hors compétition d'octobre à fin mai. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année universitaire.

SUAPS Maison de l'étudiant - Bureau B11 Tél : 01.71.40.81.91 Mail : sport@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Maison de l'Etudiant Rue des Frères Lumières 77420 Champs-sur-Marne
---	--

Le SUAPS vous propose trois domaines d'activités sportives :

- Sports pour tous : badminton, volley, basket, futsal, handball, tennis, golf, boxe, etc.
- Tous les sports en compétition interuniversitaire avec l'association sportive : badminton, tennis, football, volley, basket, ultimate, etc.
- Bien-être et fitness : body-sculpt, abdo-fessiers, step, stretching, musculation, yoga, danse afro, ragga, qi gong, zumba et hip-hop.

Les modalités d'inscription et le planning sont consultables sur :

<https://vie-etudiante.univ-gustave-eiffel.fr/vie-etudiante/sport/>

Facebook : <https://www.facebook.com/SuapsUnivGustaveEiffel>

Association sportive (AS)

L'Association Sportive a pour objet la promotion du sport auprès des étudiants et permet de participer aux compétitions universitaires.

Association Sportive Maison de l'étudiant - Bureau B13 Tél : 01.71.40.81.93 Mail : secretariat@asuge.fr	Université Gustave Eiffel Maison de l'Etudiant Rue des Frères Lumières 77420 Champs-sur-Marne
--	--

BDE STAPS

Le BDE STAPS de l'Université Gustave Eiffel œuvre tout au long de l'année, à travers ses événements sportifs déjantés et son local, pour instaurer une ambiance familiale et joyeuse au sein de notre filière ainsi qu'avec les autres associations de l'Université.

BDE STAPS Bât Copernic - Local OS320 secretariat.bdestapsmlv@gmail.com	Université Gustave Eiffel Cité Descartes - 5 bd Descartes 77420 Champs sur Marne
---	--

Facebook : <https://www.facebook.com/UFRSTAPSUGE/>

Service de la vie étudiante (SVE)

Un service qui permet aux étudiants de trouver un logement, un emploi étudiant et de financer leur projet d'études et leur projet associatif.

Service de la vie étudiante Maison de l'étudiant - Bureau B01/B02 Tél : 01.71.40.81.98 Mail : vie.etudiante@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Maison de l'Etudiant Rue des Frères Lumières 77420 Champs-sur-Marne
---	--

<https://vie-etudiante.univ-gustave-eiffel.fr//>



Ce qu'il faut retenir des MCC générales de licence générale

Règles de compensation dans le cursus de Licence

- Les semestres regroupent temporellement un ensemble de BCC et/ou UE pour un total préconisé de 30 ECTS, mais la progression de l'étudiant dans le cursus s'apprécie au regard de l'obtention des BCC et des UE. Les semestres n'étant pas évalués, ils ne font donc pas l'objet de compensation. Toute notion de semestre indiquée dans les MCC doit donc être entendue en tant que regroupement de BCC et/ou d'UE et non pas en tant que séquence à valider.
 - Les BCC ne sont pas compensables entre eux, sauf dispositions contraires indiquées dans les MCC spécifiques de la formation.
 - Un BBC est validé, si la moyenne du BCC, pondérée par les crédits ou coefficients de chaque UE, est supérieure ou égale à 10/20.
 - Si des UE ne font pas partie d'un BCC, alors elles ne sont pas compensables entre elles, sauf dispositions particulières indiquées dans les MCC spécifiques de la formation.
 - Au sein d'une UE, les ECUE sont compensables entre eux.
- Compensations différentes

Règles de progression dans le cursus de Licence

- Le passage à l'année immédiatement supérieure du parcours de Licence est autorisé dès lors qu'un étudiant a validé tous les BCC de l'année en cours et toutes les UE hors BCC de l'année en cours.
- Néanmoins un contrat pédagogique particulier peut être proposé par le jury annuel pour permettre à un étudiant de poursuivre en année supérieure (AJAC), malgré la non obtention d'un BCC ou d'une UE et en fonction des MCC spécifiques de la formation
- Les semestres, étant uniquement des regroupements temporels de BCC et/ou d'UE, ils ne sont donc pas à valider en tant que semestres, pour accéder à l'année supérieure.

Contrôle de l'assiduité en TD et TP et en contrôle continu

- L'assiduité aux TP et TD est obligatoire, sauf pour les étudiants bénéficiant de modalités pédagogiques spéciales. Toute dérogation à cette règle est soit prise en charge dans les

MCC spécifiques de la formation, soit inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'UE ou à l'ECUE concerné (noté DEF).

Seconde chance

- Pour chaque période d'enseignement d'une UE, un droit à la seconde chance doit être organisé. Ce droit à la seconde chance peut prendre différentes formes à l'initiative de l'équipe pédagogique comme un examen terminal supplémentaire (appelé aussi seconde session) ou la prise en compte, dans le cas du contrôle continu intégral, d'un sous ensemble des notes obtenues.

Retrouvez l'intégralité de ces MCC générales sur le site de l'Université :

<http://www.u-pem.fr/formations/vice-presidence-enseignements-et-professionnalisation/modalites-de-controle-des-connaissances-generales-et-specifiques-mcc/>



Votre progression en licence, ce qu'il faut retenir des MCC spécifiques de la licence 3 Éducation & Motricité

Règles de compensation dans le cursus de Licence 3 Éducation & Motricité

Compensation annuelle entre tous les BCC de l'année avec les restrictions suivantes :

Validation du groupe constitué par les 2 BCC « Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité 5 » et « Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité 6 » (il faut obtenir au moins 10/20 de moyenne à ce groupe de BCC pour ouvrir le droit à la compensation annuelle)

Validation du groupe constitué par les 2 BCC « Se situer dans l'environnement social, institutionnel et humain 5 » et « Se situer dans l'environnement social, institutionnel et humain 6 » (il faut obtenir au moins 10/20 de moyenne à ce groupe de BCC pour ouvrir le droit à la compensation annuelle)

Validation du BCC « Concevoir, mettre en oeuvre, évaluer un projet 3 » (note minimum de 10/20 à ce BCC)

Validation du BCC « Mettre en oeuvre l'encadrement des APSA 5 » (note minimum de 10/20 à ce BCC)

Validation du BCC « Mettre en oeuvre l'encadrement des APSA 6 » (note minimum de 10/20 à ce BCC)



UE incluant un enseignement lié à la pratique d'activités physiques et sportives :

En cas d'impossibilité de passation des évaluations de la prestation physique constatée par certificat médical et si l'étudiant a au moins pratiqué à 75% de la durée totale de l'enseignement pratique, d'autres modalités d'évaluation peuvent être proposées par l'enseignant en remplacement de(s) l'épreuve(s) de prestation physique. Dans les autres cas, cela sera considéré comme une absence justifiée, l'étudiant sera noté « ABJ » à la pratique (prise en compte d'une note de 0/20 dans le calcul de la moyenne) et l'étudiant pourra se faire évaluer dans le cadre de la seconde chance.

Autres UE :

- En cas d'absences dûment justifiées, une adaptation des modalités de contrôle peut être envisagée par l'enseignant. Si la démarche n'est pas réalisée l'étudiant sera noté « ABJ » dans la matière (prise en compte d'une note de 0/20 dans le calcul de la moyenne) et non défaillant.

- En cas d'absences injustifiées :

- Si ces absences injustifiées sont inférieures ou égales à 50% de la durée totale de l'enseignement, 5 points seront retirés de la moyenne de cet enseignement.

- Si ces absences injustifiées sont supérieures à 50% de la durée totale de l'enseignement, l'étudiant sera noté « ABI » (absence injustifiée) à l'enseignement, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE, à l'UE et au BCC concernés (noté DEF).

- En cas de régime dérogatoire établi par contrat pédagogique (statut salarié, sportif de haut niveau, etc.) l'étudiant doit se renseigner auprès des enseignants de la date et/ou des modalités des évaluations de chaque enseignement.

- La présence à l'ensemble des enseignements (CM, TD, pratique d'APS) est obligatoire (sauf régime dérogatoire établi par contrat pédagogique : salariés, sportifs de haut niveau, etc).



Seconde chance

Chaque enseignement comporte au minimum 2 notes, qui feront l'objet d'une moyenne.

Seul le BCC « *Concevoir, mettre en oeuvre, évaluer un projet* » n'ouvre pas le droit à la seconde chance.

À l'issue de la période d'enseignement, l'enseignant organise une seconde chance pour les étudiants qui n'ont pas eu la moyenne.

La nouvelle moyenne correspondra à la moyenne des notes obtenues lors du contrôle continu auxquelles s'ajoute la note de la seconde chance.

Les modalités d'obtention de la note de seconde chance seront déterminées par chaque enseignant et portées à la connaissance des étudiants en début d'enseignement.

L'étudiant qui bénéficie de la seconde chance ne peut pas avoir plus de 10/20 de moyenne à l'enseignement.

Pour les APS, une épreuve de rattrapage sera programmée en fin d'année universitaire pour les étudiants n'ayant pas pu être évalués et dont les absences étaient dûment justifiées (certificat médical, SHN, contrat pédagogique) :

- Si l'étudiant avait obtenu lors du contrôle continu une note de méthodologie, il la conserve
- S'il avait obtenu une ou plusieurs notes de pratique, il perd le bénéfice de ces notes de pratique

Autres modalités concernant la formation

Les notes obtenues dans les enseignements optionnels peuvent remplacer, au choix de l'étudiant les notes obtenues dans des enseignements obligatoires, selon les règles suivantes :

Enseignement optionnel « Anglais 5 » / Enseignement obligatoire : « les usages numériques en EPS »

- Enseignement optionnel « Préparation concours (ENS / CRPE / CAPEPS) » / « Études et recherche : méthodologie de la recherche » du Bloc de compétence « Développer une argumentation avec esprit critique 1 »

La soutenance de stage (Mémoire de stage) est conditionnée par la réalisation du stage dans son intégralité et par le dépôt d'un rapport de stage dans les délais fixés par le/la responsable pédagogique.



Maquette : détails des enseignements

Licence 3^{ème} année

SEMESTRE 5	ECTS	Nb d'heures	
		CM	TD
C1_ Connaître et utiliser les outils numériques	2		12
Les usages du numérique en EPS	2		12
C2_ Développer une argumentation avec esprit critique	3		24
Études et recherche	3		24
UE OPTIONNELLE	0		12
Préparation concours (ENS / CRPE / CAPEPS)	0		12
C3_ Agir en responsabilité au sein du système scolaire	7	12	24
Formation pré-pro secondaire ou/primaire	3,5		12
La place de l'EPS dans le système éducatif	3,5	12	12
C4_ Maîtriser concepts et théories scientifiques sur motricité	7	18	24
Théories de l'apprentissage moteur	3,5	12	12
Développement des ressources biologiques	3,5	6	12
C5_ Maîtriser concepts et théories scientifiques sur motricité	3,5	6	12
Enjeux de l'EP en France	3,5	6	12
C6_ Mettre en œuvre l'encadrement des APSA	4,5	18	48
Didactique des activités de pleine nature	1,5	6	16
Didactique des activités duelles	1,5	6	16
Didactique des activités artistiques et acrobatiques	1,5	6	16
C7_ Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA	3		36
APSA de plein air	1		12
APSA de performance	1		12
APSA artistiques et acrobatiques	1		12
C8_ Communiquer dans une langue étrangère _ Optionnelle	0		12
Anglais	0		12



SEMESTRE 6	ECTS	Nb d'heures	
		CM	TD
C1_Développer une argumentation avec esprit critique	4		24
Études et recherche appliquées au projet professionnel	2		12
Recherche et innovation en enseignement : pédagogie et didactique	2		12
C2_Maîtriser concepts et théories scientifiques sur motricité	3	6	12
Dvpt. ressources psychologiques, psychosociologiques	3	6	12
C3_Se situer dans l'environnement social, institutionnel, humain	7	12	24
Sociologie du sport et de l'éducation	3,5	6	12
Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS et des APSA	3,5	6	12
C4_Mettre en œuvre l'encadrement des APSA	4,5	18	48
Didactique des sports collectifs	1,5	6	16
Didactique des activités santé	1,5	6	16
Didactique des activités de performance	1,5	6	18
C5_Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA	4		36
APSA des sports collectifs	1		12
APSA des activités duelles	1		12
APSA de plein air	2		30
C6_Concevoir, mettre en œuvre, évaluer un projet éducatif	5,5		19
Mémoire de stage	3		7
Accompagnement de stage	2,5		12
C6_Agir en responsabilité au sein du système scolaire	2		12
1 UE AU CHOIX			
Réglementation option 1er degré	2		12
Réglementation option 2 nd degré	2		12



SEMESTRE 5 :

Connaître et utiliser les outils numériques

Les usages du numérique en EPS

Année et Matière :	L3 Les usages du numérique en EPS TD
Responsable de la matière :	Fabrice BRUCHON
ECTS : 2 TD : 12H	
Compétences visées	Percevoir et comprendre les enjeux du numérique dans le système éducatif en général et en EPS en particulier. Identifier les plus-values potentielles et les limites que peuvent revêtir les outils numériques dans un contexte spécifique d'enseignement et organiser son intervention professionnelle à l'appui des nouvelles technologies
Descriptif du cours (thématiques abordées)	La place du numérique dans la société et le système éducatif Modèle d'analyse des scénarios pédagogiques enrichis par le numérique : SAMR - ASPID Feedbacks quantitatifs et qualitatifs - incidences du numérique sur l'enseignement et l'apprentissage Réalisation d'un scénario pédagogique enrichi par le numérique et mise en pratique
Modalités d'évaluation	- Production de scénarios pédagogiques enrichis par le numérique - Production de ressource numérique à visée pédagogique
Lectures obligatoires	Conférence : « Le numérique éducatif », avec C. Sève, Y. Tomaszower, S. Lacroix, É. Dauphas & B. Devauchelle https://www.aeeps.org/productions/1430-bistrot-peda-n37-le-numerique-educatif-avec-c-seve-y-tomaszower-s-lacroix-e-dauphas-b-devauchelle.html T. Karsenti « La question de l'usage des écrans et la santé des jeunes : une vigilance raisonnée, une éducation préventive » http://www.karsenti.ca/karsenti_usage_echans_2020.pdf



Études et recherche

Année et Matière :	L3 Études et recherche TD
Responsable de la matière :	Cécile Collinet
ECTS : 3 TD : 24H	
Compétences visées	Construire un processus de recherche autour d'un sujet
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Faire une revue de littérature ; proposer une problématique ; concevoir un plan d'enquête avec des outils appropriés ; traiter des données ; présenter ses résultats dans un rapport de recherche
Modalités d'évaluation	Les différentes étapes donnent lieu à des notes intermédiaires. Le rapport de recherche peut être assorti d'un oral de présentation
Lectures obligatoires	Celles de la revue de littérature du cours

Préparation concours - UE Optionnelle

Année et Matière :	L3 Préparation concours TD
Responsable de la matière :	Jérémy Pierre
ECTS : 0 TD : 12H	
Compétences visées	Acquisition de connaissances relatives aux concours de l'enseignement (ENS, CAPEPS) Consolidation et approfondissement des connaissances scientifiques, pédagogiques et didactiques relatives à la Licence STAPS Être capable de produire une dissertation de concours (E1 & E2 CAPEPS, épreuves d'admissibilité ENS)
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Chaque intervenant : - Apporte des connaissances - Apporte des conseils méthodologiques - Demande un travail à réaliser
Modalités d'évaluation	Dissertation type concours (CAPEPS ou ENS, au choix)
Lectures obligatoires	Les 3 derniers rapports de jury CAPEPS Les 3 derniers rapports de jury ENS



Formation préprofessionnelle

Année et Matière :	L3 Pré-professionnalisation
Responsable de la matière :	
ECTS : 3,5 TD : 12H	
Compétences visées	Analyse des références professionnelles en EPS ; Première approche critique des métiers liés à l'EPS
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Recherche, analyse, présentation orale et analyse critique d'articles professionnels en EPS au regard de thématiques d'actualité et des concours. Mise en rapport avec les principes opérationnels potentiels issus de la psychologie, de la physiologie et des sciences sociales. Argumentation.
Modalités d'évaluation	En TD (rédaction personnelle et présentation orale en groupe)
Lectures obligatoires	Nous encourageons les étudiants à lire les derniers numéros de la revue EPS et de la revue de l'AEEPS + vidéos : https://www.youtube.com/user/AEEPS/videos

La place de l'EPS dans le système éducatif

Année et Matière :	L3 La place de l'EPS dans le système éducatif
Responsable de la matière :	PONCE V.
ECTS : 3,5 CM : 12H	
Compétences visées	- Acquisition de connaissances institutionnelles et professionnelles relatives au système éducatif français et à l'EPS dans le second degré - Construire un regard critique et argumenter sur l'organisation d'un EPLE et de l'EPS en son sein
Descriptif du cours (thématiques abordées)	- Organisation et finalités du système éducatif français - Fonctionnement administratif, pédagogique et financier d'un établissement du second degré

	- Organisation de l'enseignement de l'EPS dans le second degré
Modalités d'évaluation	Sujet de synthèse sur table Seconde chance : travaux personnels rendus tout au long de l'enseignement
Lectures obligatoires	Textes sur e learning

Année et Matière :	L3 La place de l'EPS dans le système éducatif
Responsable de la matière :	PONCE V.
ECTS : 3,5 TD : 12H	
Compétences visées	- Acquisition de connaissances institutionnelles et professionnelles relatives au système éducatif français et à l'EPS dans le second degré - Construire un regard critique et argumenter sur l'organisation d'un EPLE et de l'EPS en son sein
Descriptif du cours (thématiques abordées)	- Lecture thématique des programmes - Évaluation diagnostique - Projet de séquence - Projet de classe
Modalités d'évaluation	Analyse critique des projets de l'établissement de stage (note par binôme de stage) Contrôle(s) de connaissance(s) sur table (note individuelle)
Lectures obligatoires	Textes sur e learning

Maîtriser concepts et théories scientifiques sur motricité

Théories de l'apprentissage moteur

Année et Matière :	L3 Théories de l'apprentissage moteur (CM)
Responsable de la matière :	Keveen Carreras
ECTS : 3,5 CM/TD CM : 12H	
Compétences visées	Connaître les théories de l'apprentissage moteur
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Les différentes théories de l'apprentissage et du contrôle moteur : les théories behavioristes, cognitives, écologiques / dynamiques et l'action située. Débats et controverses.



	Nature, étapes et conditions d'apprentissage dans les différentes théories.
Modalités d'évaluation	CC en TD
Lectures obligatoires	Liste fournie en bibliographie du CM

Année et Matière :	L3 Théories de l'apprentissage moteur (TD)
Responsable de la matière :	Keveen Carreras
ECTS : 3,5 CM/TD TD : 12H	
Compétences visées	Illustrer des choix et des mises en œuvre pratiques de procédures d'apprentissage, en contexte d'intervention, à partir de connaissances théoriques liées à l'apprentissage moteur. Sélectionner les théories et informations pertinentes en fonction d'un objectif argumentatif. Poser des limites à son raisonnement
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Nature, étapes et conditions d'apprentissage dans les différentes théories. Procédures possibles dans le contexte de l'enseignement et plus généralement, de l'intervention.
Modalités d'évaluation	CC en TD
Lectures obligatoires	

Développement des ressources biologiques

Année et Matière :	L3 Dev des ressources biologiques (CM)
Responsable de la matière :	Hélène Commo
ECTS : 3,5 CM/TD CM : 6H	
Compétences visées	Être capable de mettre en œuvre une séquence orientée vers le développement des qualités physiques d'un public d'enfants ou d'adolescents. Être capable d'orienter l'enseignement des APSA en fonction d'objectifs liés au développement des qualités physiques d'un public d'enfants ou d'adolescents.
Descriptif du cours (thématiques abordées)	L'échauffement : pourquoi, comment. Etirements et mobilité Développement de la force chez les enfants et les adolescents

	Développement des ressources bioénergétiques des enfants et adolescents
Modalités d'évaluation	Contrôle de connaissances
Lectures obligatoires	Reiss D., Prévost P. (2017) La bible de la préparation physique, Amphora.

Année et Matière :	L3 Dev des ressources biologiques (TD)
Responsable de la matière :	Hélène Commo
ECTS : 3,5 TD : 12H	
Compétences visées	Être capable de mettre en oeuvre une séquence orientée vers le développement des qualités physiques d'un public d'enfants ou d'adolescents. Être capable d'orienter l'enseignement des APSA en fonction d'objectifs liés au développement des qualités physiques d'un public d'enfants ou d'adolescents.
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Développement de la force chez les enfants et les adolescents Développement des ressources bioénergétiques des enfants et adolescents Les tests d'évaluation des qualités physiques (mobilité, qualités anaérobies, qualités aérobies)
Modalités d'évaluation	Proposition de planification d'une séquence d'enseignement
Lectures obligatoires	A préciser

Se situer dans l'environnement social, institutionnel, humain

Les enjeux de l'EP en France

Année et Matière :	L3 Histoire de l'EPS (CM)
Responsable de la matière :	Yacine Tajri
ECTS : 3,5 TD : 12H CM : 6H (mais classe inversée)	
Compétences visées	Maîtrise de connaissances historiques fondamentales Méthodologie d'un écrit historique Références et auteurs principaux
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Approche longitudinale et contemporaine de l'EP dans le système scolaire français et positionnement du corps dans la société (fin du XIXe siècle-2021)
Modalités d'évaluation	Des travaux collectifs seront demandés en TD (coef 1)



	Un travail individuel (introduction complète, coef 2) pour les CM
Lectures obligatoires	Antoine Prost, Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, t. IV, L'école et la famille dans une société en mutation (depuis 1930) Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2004 Yves Travaillot, Histoire de l'EP. Genèse d'une discipline, [multiples éditions]

Mettre en œuvre l'encadrement dans les APSA

Consulter le livret de coordination des APSA.

Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA

Consulter le livret de coordination des APSA.

Communiquer dans une langue étrangère

Anglais - UE optionnelle

Année et Matière :	L3 Anglais
Responsable de la matière :	
ECTS : 0	
TD : 12H	
Compétences visées	
Descriptif du cours (thématiques abordées)	
Modalités d'évaluation	
Lectures obligatoires	

Études et recherche

Année et Matière :	L3 Études et recherche TD
Responsable de la matière :	Cécile Collinet
ECTS : 2 TD : 12H	
Compétences visées	Préparer l'écrit 1 du concours du CAPEPS Acquérir un ensemble de connaissances sur un sujet donné ; réaliser une périodisation historique Mobiliser ses connaissances pour répondre à une problématique Construire une argumentation bien structurée pour répondre à un sujet.
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Thématiques en lien avec l'écrit 1 du concours
Modalités d'évaluation	Évaluation par groupe pour les définitions et la construction temporelle et individuelle pour le traitement du sujet
Lectures obligatoires	La bibliographie de l'Écrit 1 du concours

Recherche et innovation

Année et Matière :	L3 Recherche et innovation (TD)
Responsable de la matière :	PONCE V.
ECTS : TD : 12H	
Compétences visées	- Acquérir des connaissances relatives aux thématiques de l'intervention en l'EPS : pédagogie et didactique - Trier, synthétiser et présenter des connaissances scientifiques et institutionnelles - Rédiger un discours argumentaire en mettant en lien des données scientifiques et institutionnelles afin de justifier de choix pédagogiques et didactiques dans le cadre de l'enseignement de l'EPS
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Les thématiques abordées peuvent changer d'une année sur l'autre : - Apprendre en groupe



	- Les compétences - L'École inclusive
Modalités d'évaluation	- 2 notes collectives : lectures et synthèses de lecture - 2 notes individuelles : rédaction de 2 textes argumentaires - Seconde chance : travail de réécriture à partir d'un des textes argumentaires déjà corrigés
Lectures obligatoires	Corpus de textes par thématique, disponibles sur e learning

Maîtriser concepts et théories scientifiques sur motricité

Développement des ressources

Année et Matière :	L3 Développement des ressources psychologiques, psychosociologiques (CM)
Responsable de la matière :	Grandclément Perrine
ECTS : 3 CM/TD CM : 6H	
Compétences visées	Identifier et organiser les facteurs de la conduite motrice
Descriptif du cours (thématiques abordées)	La psychologie différentielle : Le modèle des aptitudes. Connaissances relatives aux ressources de différente nature. Ressources et apprentissage La notion de difficulté, la mesure de la difficulté Les facteurs qui favorisent l'apprentissage Ressources et habiletés Ressources et compétences Les différents modèles de terrain en EPS.
Modalités d'évaluation	Dissertation type caeps
Lectures obligatoires	<i>Aptitudes et performance motrice</i> In Jean-Pierre Famose et Marc Durand. Paris : Editions revue EPS, 1988. <i>Apprentissage moteur et difficulté de la tâche</i> in Jean-Pierre Famose. Paris : Edition INSEP, 1990.



Année et Matière :	L3 Développement des ressources psychologiques, psychosociologiques (TD)
Responsable de la matière :	Grandclément Perrine
ECTS : 3 CM/TD TD : 12H	
Compétences visées	Capacité à identifier les comportements moteurs caractéristiques des élèves en EPS et leurs voies d'optimisation
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Evaluation diagnostique, objectifs, tâche, problème moteur, Ressources sollicitées, remédiations, évaluation formative.
Modalités d'évaluation	Résumés et rédaction en contrôle continu
Lectures obligatoires	Voir cm et Textes à choisir parmi une liste thématique de départ

Se situer dans l'environnement social, institutionnel, humain

Sociologie du sport et de l'éducation

Année et Matière :	L3 Sociologie du sport (CM)
Responsable de la matière :	Cécile Collinet
ECTS : 3,5 CM/TD CM : 6H	
Compétences visées	Approfondissement des connaissances dans le domaine de la sociologie Utiliser des connaissances sociologiques pour mieux comprendre les milieux sportifs et scolaires
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Sport et discriminations : milieu social et genre École et discrimination : échec scolaire et milieu social, genre
Modalités d'évaluation	Devoir sur table
Lectures obligatoires	Sociologie du sport Débats et critiques, L'harmattan. M. Duru-Bella ; A. Van Zanten, Sociologie de l'école, A. Colin.

Année et Matière :	L3 Sociologie du sport (TD)
Responsable de la matière :	Cécile Collinet
ECTS : 3,5 CM/TD TD : 12H	



Compétences visées	Acquérir des connaissances scientifiques sur des sujets d'actualité de la sociologie afin de porter un regard critique sur les milieux
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Thématiques de sociologie du sport et de l'éducation d'actualité discuté au moyen de lectures de travaux scientifiques présentant des points de vue différents
Modalités d'évaluation	Dossier écrit ou présentation orale
Lectures obligatoires	

Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS et des APSA

Année et Matière :	L3 Socio-histoire de l'EPS
Responsable de la matière :	Yacine Tajri
ECTS : 3,5 CM / TD TD : 12H CM : 6H (mais classe inversée)	
Compétences visées	Acquérir des connaissances utiles pour l'E1 du CAPES Mobiliser des connaissances historiques pour répondre aux exigences d'une dissertation en histoire
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Les cours abordent différentes thématiques de l'histoire de l'EPS et des loisirs corporelles de la fin du XIXe siècle à 2021 (mixité en EPS, santé, pratiques artistiques, plein air...)
Modalités d'évaluation	Des travaux collectifs seront demandés en TD (coef 1) Un travail individuel (introduction complète, coef 2) pour les CM
Lectures obligatoires	Attali, Saint-Martin, L'EP de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation, Armand Colin, 2015 Sorez, Saint-Martin, Réussir l'écrit 1, Atlande, 2020

Mettre en œuvre l'encadrement dans les APSA

Consulter le livret de coordination des APSA.

Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA

Consulter le livret de coordination des APSA.

Mémoire de stage

Année et Matière :	L3EM Mémoire de stage (soutenances)
Responsable de la matière :	Caroline Cuvelier
ECTS : 3 30 minutes par étudiants (soutenance)	
Compétences visées	STAGE : Enseigner l'EPS dans le second degré : ✓ Mise en activité EPS et gestion d'un groupe classe en toute sécurité ✓ Conception et mise en œuvre de contenus d'enseignement en conformité avec les programmes de la discipline ORAL : Démontrer à l'oral sa compétence à concevoir et justifier une séquence d'enseignement d'EPS dans une classe du 2nd degré et en relation avec un contexte particulier
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Pas de cours Stage le mardi matin de Toussaint à Pâques en binôme
Modalités d'évaluation	Oral (20mn exposé + 20mn entretien) à partir d'un dossier et d'une vidéo retraçant l'expérience pédagogique et didactique de l'étudiant (rapport de stage noté)
Lectures obligatoires	Programmes + textes sur sécurité + projets internes à l'établissement

Accompagnement de stage

Année et Matière :	L3EM Accompagnement de stage (méthodologie)
Responsable de la matière :	Valérie Ponce
ECTS : 2,5 TD : 12H	
Compétences visées	Acquérir des connaissances scientifiques sur les savoirs professionnels de l'enseignant Mettre en relation des données contextuelles variées (programmes, projets pédagogiques, caractéristiques d'élèves, connaissance de l'APS, savoirs professionnels) afin de proposer un projet cohérent d'enseignement de l'EPS



Descriptif du cours (thématiques abordées)	
Modalités d'évaluation	Contrôles sur table + devoirs maison
Lectures obligatoires	

Agir en responsabilité au sein du système scolaire

Réglementation 1^{er} degré

Année et Matière :	L3 Réglementation 1^{er} degré
Responsable de la matière :	VALERIE PONCE
ECTS : 2 TD : 12H	
Compétences visées	Compréhension des principes et connaissance des textes réglementaires et législatifs propres à l'Enseignement Primaire Prise de conscience de l'importance du Droit dans les enjeux actuels de l'École.
Descriptif du cours (thématiques abordées)	1 – notion d'intérêt général et service Public 2 -un cadre de fonctionnement : lois et réglementation scolaires 3 – le difficile équilibre entre droits, devoirs et obligations 4 – la notion d'intérêt supérieur de l'enfant 5 – la neutralité du Service Public : une spécificité française, la laïcité 6 – Étude de cas et évaluation
Modalités d'évaluation	Étude de cas avec l'appui des documents du cours
Lectures obligatoires	Textes de lois et jurisprudences donnés lors des cours

Réglementation 2nd degré

Année et Matière :	L3 Réglementation 2nd degré
Responsable de la matière :	PONCE V.
ECTS : 2 TD : 12H	
Compétences visées	Raisonner et agir de façon éthique et responsable en tant que personnel d'éducation dans le 2nd degré

Descriptif du cours (thématiques abordées)	- Les valeurs et les principes de la République - Les principes du service public d'Éducation - Les droits et obligations du fonctionnaire - Études de cas thématiques : conduites à risques, laïcité, harcèlement et violences en milieu scolaire, sanctions et punitions
Modalités d'évaluation	Contrôle de connaissances (note individuelle) Travail thématique collectif Étude de cas (note Individuelle) Seconde chance : nouvelle étude de cas
Lectures obligatoires	Textes de lois et jurisprudences donnés lors des cours

